

Bilan de campagne viticole 2018-2019 pour les eaux-de-vie de Cognac : de la vendange à la commercialisation, la campagne de tous les records

Le succès du Cognac ne se dément pas, et ce pour la cinquième campagne consécutive. Côté production, suite à une récolte 2018 historique (9,7 millions d'hl), la distillation affiche un niveau record. Avec près d'un million d'hl d'alcool pur distillés, la filière enregistre un niveau jamais atteint. Côté commercialisation, 211 millions de bouteilles ont été expédiées en un an dans le monde entier. La demande des États-Unis, en croissance continue depuis dix ans, permet de compenser le ralentissement de la reprise sur l'Asie et le recul sur l'Europe. Toutes destinations confondues, les catégories VS (jeunes) et VSOP (intermédiaires) portent cette croissance. Après deux années de hausse, le haut de gamme semble marquer le pas.

À la vigne, au chai, comme à l'alambic, des niveaux de production jamais atteints

■ Une récolte historique en 2018

Malgré la grêle du printemps, la sécheresse et le mildiou de l'été, la campagne viticole 2018-2019 a débuté par des vendanges 2018 plus abondantes que prévues. Avec près de 76 000 ha de vigne en production, les volumes de vins et moûts aptes à la production de Cognac vinifiés par les 4 200 déclarants de récolte s'élèvent à 9,65 millions d'hl (*source : Douanes*), un niveau jamais atteint depuis 2004. Très hétérogène selon les parcelles, le rendement moyen s'établit à 127 hl/ha, dépassant celui de la vendange 2015 (126 hl/ha) mais demeurant inférieur à celui de 2004 (136 hl/ha).

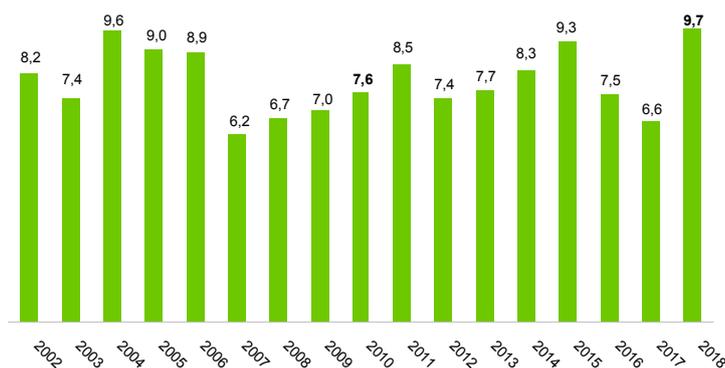
Faisant suite à deux années marquées par de forts aléas climatiques amputant la récolte (orages de grêle de 2016 et gel de 2017), la production en 2018 progresse de 45 % par rapport à l'année précédente et de 23 % par rapport à la moyenne décennale.

■ Générant un volume de distillation record en 2019

Conséquence de l'abondante vendange, la production mise « sous-bois » (distillée) avoisine le million d'hectolitres avec 980 000 hl d'alcool pur, un niveau de production jamais atteint et supérieur aux objectifs du « business plan » de l'interprofession. Sur la base des prévisions de récolte, la filière Cognac espérait distiller 902 000 hl d'alcool pur avant le printemps 2019. Cette manne supplémentaire devrait permettre d'abonder stocks et réserves climatiques.

La répartition par cru est la suivante : les « Fins bois » rassemblent 43 % de la production devant Petite Champagne (22 %) et Grande Champagne (19 %). Les bouilleurs de cru distillent 83 % du volume total, soit 816 000 hl, dont plus de la moitié à façon.

Volumes vendangés aptes à la production de Cognac, en millions d'hl, de 2002 à 2018



Source : Douanes

Avec 3,2 milliards d'€, le Cognac occupe la 1^{ère} place au sein des exportations du secteur des vins et spiritueux français

■ Commercialisation : une cinquième campagne consécutive de croissance

Au terme de la campagne 2018-2019, les sorties globales de Cognac (expéditions et autres utilisations) progressent de 3,5 % en volume et de 7 % en valeur par rapport à la campagne précédente. Avec 3,46 milliards d'€ de chiffre d'affaires, pour près de 227 millions de bouteilles écoulées (211 millions expédiées et 16 millions destinées à une autre utilisation), le succès du spiritueux charentais ne se dément pas, et ce pour la cinquième campagne consécutive.

97 % des expéditions d'eau de vie charentaise sont orientées vers le reste du monde contre un peu plus de la moitié (51 %) pour le champagne. En valeur, avec 3,2 milliards d'euros (+6,9 %) pour 211 millions de bouteilles expédiées (+2,5 %), le Cognac occupe aujourd'hui, la première place à l'export au sein du secteur des vins et spiritueux devant les vins de Champagne (3 milliards d'€) et ceux de Bordeaux (2,1 milliards d'€). Exporté dans 150 pays, les quatre premiers (Usa, Singapour, Chine et Hong Kong) concentrent les trois quarts de la valeur.

■ États-Unis : VS et VSOP portent la croissance

Outre-Atlantique, les États-Unis, premier marché du Cognac, enregistrent une dixième campagne de croissance successive passant de 42 millions de bouteilles en 2008-2009 à 94 millions en 2018-2019. C'est le principal importateur de la zone Alena (États-Unis, Canada, Mexique) qui concentre 46 % des expéditions, soit 97,7 millions de bouteilles, pour 1,4 milliard d'€ (+8,8 % en volume et +17,6 % en valeur par rapport à la campagne précédente).

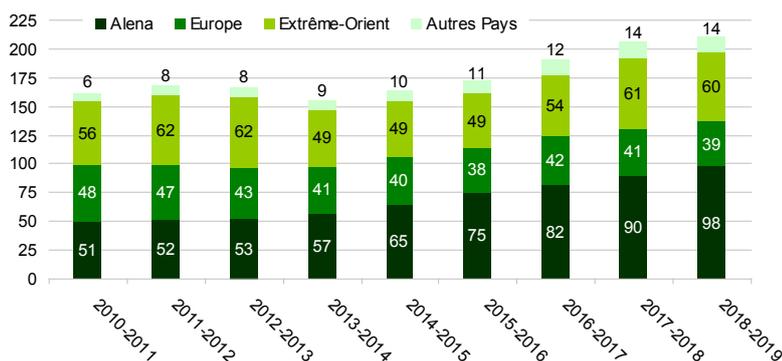
De l'autre côté du Pacifique, le continent asiatique marque légèrement le pas. Avec 60 millions de bouteilles expédiées, l'Extrême-Orient voit ses importations fléchir en volume (-1,5 %) mais pas en valeur : 1,2 milliard d'€ soit +1,8 %. Singapour, deuxième client des eaux-de-vie de Cognac après les États-Unis, demeure stable sur la période, en valeur comme en volume. Alors que le marché du Cognac avait connu une chute en Chine en 2013 et 2014, les ventes retrouvent leurs niveaux de 2012. Avec 24,8 millions de bouteilles, les exportations vers la Chine continentale (troisième destination du Cognac) progressent de 1 % en volume et de 6 % en valeur sur la campagne 2018-2019.

Avec près de 40 millions de bouteilles pour une valeur de 461 millions d'euros, l'Europe recule en volume (-4,6 %) comme en valeur (-6,4 %). Le Royaume-Uni (quatrième débouché mondial et premier européen) comme l'Allemagne (sixième marché) se replient. Sur le marché français, cinquième marché du Cognac, la nette croissance en volume (+9 %) ne compense pas le fort recul en valeur (-23 %).

Si les États-Unis sont plutôt consommateurs de Cognac jeune (VS), la clientèle asiatique achète à l'inverse des vieillissements supérieurs (VSOP et XO). En 2018-2019, la croissance est portée par les qualités les plus jeunes (VS) avec 108 millions de bouteilles (+6 % en volume, +13 % en valeur). Les VSOP, 80 millions de bouteilles, se maintiennent en volume et s'accroissent en valeur (+7 %). Les qualités XO « extra vieilles », avec 23 millions de bouteilles, se replient en volume (-4 %) tout en maintenant leur valeur.

Près d'une bouteille de Cognac sur deux est expédiée aux États-Unis

Exportations par grande destination, en millions de bouteilles, par campagne



Source : BNIC

Pour en savoir plus
www.cognac.fr

©AGRESTE
2019

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>
et de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Agreste
la statistique agricole



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49
Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Philippe de GUENIN
Directeur de publication : Jean-Jacques SAMZUN
Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD
Rédacteur : Jacky BONOTAUX
Composition-Impression : SRISET Nouvelle-Aquitaine
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : en cours - ISSN : en cours